

La fidélité, un devoir à revoir ?

Christophe Perrin

DANS **REVUE D'ÉTHIQUE ET DE THÉOLOGIE MORALE 2016/2 n° 289** , PAGES 11 À 30
ÉDITIONS **ÉDITIONS DU CERF**

ISSN 1266-0078

DOI 10.3917/retm.289.0011

Date de mise en ligne : 23/06/2016

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-d-ethique-et-de-theologie-morale-2016-2-page-11?!lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Éditions du Cerf.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Christophe Perrin

LA FIDÉLITÉ, UN DEVOIR À REVOIR ?

Non, la fidélité n'est pas plus facile en théorie¹ qu'en pratique. Car le problème que la *chose* pose à la pensée est entier une fois levée la difficulté propre au *mot*. Commençons donc par explorer celle-ci avant d'exposer celui-là. On lira chez Thomas que « *fides dicitur ex hoc quod fiunt dicta* » qu'on traduira comme suit : « la fidélité (*fides*) s'appelle ainsi parce qu'on fait ce qu'on a dit (*fiunt dicta*) », étant donné, d'abord, ce qui précède immédiatement cette formule dans la *Summa theologiae*, à savoir que « c'est à la fidélité (*fidelitas*) qu'il revient de nous faire acquitter ce que nous avons promis² » –, étant donné, ensuite, l'usage qui rend en latin synonymes *fides* et *fidelitas* quand s'exprime par-là « l'exactitude à remplir ses engagements, ses devoirs³ ». Mais pour déclarer cela en écrivant ceci, l'Aquilin songe à Augustin qui, lui, pense davantage à la foi dans le *De mendacio* lorsqu'il dit de l'homme qui aime par-dessus tout la vérité qu'il « aimerait la foi parfaite, non seulement en croyant sincèrement à tout ce qui lui serait intimé par une autorité supérieure et digne de confiance, mais encore en énonçant fidèlement ce qu'il jugerait lui-même à propos de dire et dirait réellement. En effet, le mot foi (*fides*) en latin vient de *fio*, parce que la chose qu'on dit se fait (*fit quod dicitur*) ; ce qui n'a

1. Ce texte s'origine dans un cours-conférence donné le 7 octobre 2015 au Palais provincial de Namur dans le cadre des activités du Collège Belgique.

2. THOMAS D'AQUIN, *Summa theologiae*, II^a-IIae q. 88 a. 3 co. : « *Respondeo dicendum quod ad fidelitatem hominis pertinet ut solvat id quod promisit, unde secundum Augustinum, fides dicitur ex hoc quod fiunt dicta.* »

3. J.-B. GARDIN DUMESNIL, *Synonymes latins, et leurs différentes significations, avec des exemples tirés des meilleurs auteurs ; à l'imitation des Synonymes français de M. l'Abbé Girard*, Paris, Simon, 1777, p. 270.

évidemment pas lieu chez celui qui ment⁴». Bref, «fidélité» ou «foi» dira-t-on, même combat finalement. Mais il faudra comprendre et comment, et pourquoi. Or, si en dépit de ces deux équivalents français *fides* ne traduit qu'un seul terme grec : *pistis* n'a pas de connotation religieuse quand *fides* n'est pas une notion laïque.

Pistis n'a pas de connotation religieuse d'une part, puisque le mot désigne d'abord la confiance que l'on porte aux personnes ou aux choses – dans la mesure où la confiance se donne sans assurance ni certitude, on peut l'opposer au savoir : ce que fait Platon qui en fait un mode de connaissance du réel moins bon que la *noësis* et la *dianoia* mais meilleur que l'*eikasia*⁵ ; dans la mesure où la confiance se gagne par habitude ou habileté, on peut l'identifier à la conviction : ce que fait Aristote qui en fait aussi bien la fin que le moyen de l'orateur, n'emportant l'assentiment de l'auditoire qu'à partir avec lui d'un socle de croyances communes⁶. Cependant, le souci éprouvé par les Pères de l'Église d'établir un dialogue avec la philosophie leur fait bientôt tenir la *fides* pour l'aboutissement d'une démarche de l'intelligence dans *l'adhésion de l'esprit et du cœur à une vérité révélée*. Aussi s'agit-il plus ici de *foi* que de fidélité. *Fides* n'est pas une notion laïque d'autre part, puisqu'elle est le nom, dans la mythologie romaine, de la déesse de la bonne foi et de l'honneur, également appelée Fidélité en français⁷ – on lui vouait jadis un culte en son sanctuaire du Capitole, à côté du temple de Jupiter dont elle est la divinisation d'un caractère propre, lui ce *deus fidius* en effet, dieu du serment et de la loyauté, protecteur des contrats et gardien de l'honnêteté. *Fides*

4. AUGUSTIN D'HIPPONE, *De mendacio*, XX, 41 : « *Amaret enim perfectam fidem, non solum bene credendi ea quae sibi excellenti et fide digna auctoritate dicerentur, sed etiam fideliter enuntiandi quae ipse dicenda iudicaret, ac diceret. Fides enim appellata est in latina lingua ex eo quia fit quod dicitur : quam manifestum est non exhibere mentientem* ». Notons cela dit que, dans une lettre à Jérôme, Augustin écrit de manière très proche : « *cum ipsa fides in latino sermone ab eo dicatur appellata, quia fit quod dicitur. Ubi autem fit, quod dicitur, mentiendi utique non est locus* » – *Epistola* 82, 2. 22. Or, au vu du contexte, on traduirait ici *fides* plus volontiers par «fidélité».

5. PLATON, *République*, VI, 511 d.

6. ARISTOTE, *Rhétorique*, 1355 b.

7. Voir l'article «Fidélité» dans Denis DIDEROT et Jean LE ROND D'ALEMBERT (éd.), *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une société de gens de lettres*, Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1756, t. 6, p. 687.

avait donc ses adorateurs qui, en s'échangeant devant elle leurs contrats de la main droite à la main droite, venaient les placer sous sa protection, censée favoriser *la disposition de la volonté à tenir ses engagements*. Il en va là cette fois plus de *fidélité* que de foi.

Inutile toutefois de faire un choix entre Thomas et Augustin ou entre fidélité et foi : c'est à Cicéron le premier que l'on doit en réalité d'avoir proposé de *fides*, aussi bien nom commun que nom propre somme toute, cette étymologie qui, défaut d'être exacte, éclaire la compréhension qu'en avaient les Romains et éclaircit la signification que prennent ses dérivés contemporains. C'est que tenir *fides* pour une contraction de l'expression « que soit fait ce qui a été dit (*fiat, quod dictum est*⁸) », c'est soutenir l'intimité, pour ne pas dire l'identité de la fidélité et de la foi. Et à bon droit. Autrefois, la *fides* désignait aussi bien *ce qui est cru* par un acte de foi que *ce qui est crédible* en vertu de sa fidélité, en sorte que le croyant était avant tout un « fidèle » justement, soit quelqu'un qui, au sein de sa religion, comprenait sa foi comme une fidélité à un engagement pris avec elle. D'où la communauté en même temps que la continuité de *fides* et *fidelitas*. « *Fides* et *fidelitas* [étaient] la foi qu'on garde soi-même envers les autres », *fides* ayant un « sens général » et *fidelitas* un sens « plus spécial », à savoir « l'attachement particulier à des personnes auxquelles on s'est dévoué une fois pour toutes⁹ ». Aujourd'hui certes, l'évolution des mœurs nous porte à distinguer la fidélité de la foi. Mais nous qui ne disons plus guère « ma foi », « par ma foi » ou « sur ma foi » lorsque nous jurons fidélité, pas plus que nous ne pensons d'ordinaire à la « foi jurée » lorsqu'il est question de fidélité, trouverons malgré tout encore « fidèle » le document qui « fait foi » de même que « digne de foi » le témoignage « fidèle ».

8. CICÉRON, *De officiis*, I, VII, 23 : « *Fundamentum autem est iustitiae fides, id est dictorum conventorumque constantia et veritas. Ex quo, quamquam hoc videbitur fortasse cupiam durius, tamen audeamus imitari Stoicos, qui studiose exquirunt, unde verba sint ducta, credamusque, quia fiat, quod dictum est, appellatam fidem* ».

9. É. BARRAULT, *Traité des synonymes de la langue latine, composé sur un plan nouveau d'après les travaux des grammairiens, des commentateurs et des synonymistes anciens et modernes et principalement d'après le grand travail de M. Doederlein*, Paris, Hachette, 1853, p. 680.

Et pour cause, même ignorants dorénavant des pratiques rituelles de l'Antiquité ou du Moyen Âge tel le serment de féauté qui expliquent que notre langage garde la trace de cette liaison entre fidélité et foi, nous savons que l'on ne peut mieux se fier qu'à celui qui est fidèle ni être plus fidèle qu'à celui à qui l'on s'est fié. On devine la raison pour laquelle, sans plus de précision, la fidélité s'entend encore largement d'emblée comme le respect de la foi conjugale, cette promesse de fidélité précisément que mari et femme se font mutuellement en s'épousant. Le recul du mariage dans nos sociétés désenchantées comme la levée des menaces pesant sur l'adultère n'y changent d'ailleurs pas grand-chose : pour le meilleur et pour le pire, si l'infidélité n'est plus un interdit à transgresser mais une option possible, il nous est encore bien malaisé d'aimer sans désirer que l'autre nous soit exclusivement attaché. Dès lors, comment comprendre la fidélité ? Même dans le registre sentimental auquel on songe bien lorsqu'on en parle, force est de constater qu'elle se pense mal. Le psychologue invitera son patient à distinguer sous cet angle la *fidélité sexuelle*, la *fidélité relationnelle* et la *fidélité à la promesse réelle* ; le philosophe invitera le psychologue à reconnaître que seule vaut la troisième qui peut rassembler les deux premières¹⁰. Logique.

10. La promesse de fidélité que se font les amants se fait généralement sans explicitation de cet engagement. Certes, on s'accorde à y voir une dimension sexuelle comme on s'entend sur sa dimension relationnelle, mais outre le fait que la première reste indéterminée lors même qu'elle est fluctuante – sans mise au point liminaire de chacun sur ce que signifie tromper l'autre, rien n'est moins clair que la fidélité sexuelle : du fantasme au passage à l'acte en passant par l'envoi de messages, l'échange de regards ou celui d'un baiser, le plus souvent, toutes les interprétations sont possibles – et que la seconde est flouée lors même qu'elle reste déterminante – avec le serment mutuel censé la renforcer, rien n'est plus fragile que la fidélité relationnelle : transformé en règle, il n'est pas rare que le rêve de proximité, de complicité et de solidarité autorisé par l'exclusivité dans l'investissement de l'amour tourne au cauchemar –, toutes deux semblent se contrarier – quand la fidélité relationnelle de celui que l'on aime est préoccupante, c'est davantage par sa fidélité sexuelle que l'on est préoccupé ; or, si l'assurance de ne jamais perdre son amour nous était donnée, que n'accepterions-nous que ses étreintes avec d'autres viennent ajouter de la variété à sa vie et, par là même, à la nôtre ? Aussi les psychologues insistent-ils finalement sur la fidélité à la promesse réelle qui lie les couples, quelle qu'elle soit, invitant leurs membres à ne manquer ni de réalisme, ni de pertinence pour définir les termes du contrat qu'ils prennent l'un envers l'autre. Mais le fait que ceux-ci reviennent toujours à ces deux dimensions atteste que tout tient très bien dans cette seule troisième. Et pour cause : la fidélité n'est rien d'autre que la fidélité d'une promesse, toute promesse étant également promesse de fidélité.

Si le terme *fidélité* recouvre des réalités très variées vu qu'il n'est pas de fidélité en soi – on est fidèle à une personne, à une chose, à une idée, à un idéal, etc. –, il s'emploie chaque fois pour qualifier l'attitude de celui qui s'en tient à la ligne fixée. Et le mot d'en mener à la chose.

D'un côté, si donc « la fidélité s'appelle ainsi parce qu'on fait ce qu'on a dit », le moindre manquement à l'engagement contracté constituera la pire des vilenies. L'infidèle trahira celui à qui il l'a jurée au moment même où il lui promet ceci, en même temps que celui qu'il fut lorsqu'il fit cela, jusqu'à l'humanité entière d'une certaine manière, choisissant de faire exception pour soi à une règle que lui-même veut pour tous, celle selon laquelle si de nos paroles ne s'ensuivent pas des actes, il faut au moins que nos actes suivent nos paroles. Rien d'étonnant partant à ce que la fidélité soit recommandée, mieux, commandée. De fait, le devoir de fidélité est cette obligation qui nous est faite non seulement d'être mais, bien plus, de rester attachés à nos affections et à nos devoirs. De droit, chacun verra là le b.a.-ba de la moralité. D'un autre côté, force est de constater que « la violence qu'on se fait pour demeurer fidèle à ce qu'on aime ne vaut guère mieux qu'une infidélité¹¹ ». Lorsque nous manquons de l'excuse que peut constituer l'infidélité de l'autre pour ne pas avouer la nôtre, conséquence non de notre capacité à être méchants le plus souvent, mais de notre incapacité à rester les mêmes, l'alternative est aussi stricte que dramatique : il nous faut soit tromper, soit nous tromper – ce que rien ni personne ne saurait justifier. C'est que la fidélité fige l'homme lige cependant que tout est mouvement et qu'à défaut de se trouver en porte-à-faux, le féal se retrouve bientôt vassal, ayant usé sa liberté de ne plus en user. Que dire alors si *être* fidèle, c'est peu ou prou le *rester*, mais que le *rester* coûte que coûte revient à ne plus l'*être* ?

De même qu'un devoir de fidélité absolue nie absolument la fidélité, de même, admettre des degrés dans la fidélité en signe le degré zéro. À l'heure où les spécialistes de la relation client ont bien compris, en développant programmes de fidélité et stratégies de fidélisation, que la fidélité demeure une valeur bien que – ou parce que – l'infidélité, plus que jamais, est une réalité

11. F. DE LA ROCHEFOUCAULD, *Maximes* (1665), dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1964, p. 453.

– 43 % des Français sondés disaient en 2014 avoir été infidèles au cours de leur vie¹² –, et alors que la loi n'a pas défini son devoir que la jurisprudence affaiblit en tâchant de le préciser – si l'article 212 du Code civil français met à la charge des époux un devoir réciproque de fidélité, il ne précise rien de cette exigence traditionnelle, d'où suit qu'elle est l'objet d'une conception extensive suite aux décisions judiciaires en la matière qui, en raison de l'évolution des mœurs, en tempère, ou non, la rigueur –, n'est-il pas temps, non pas de juger, mais de comprendre quand commence et où s'arrête la fidélité ? D'où la nécessité d'un regard *philosophique* qui tentera d'éclipser le point de vue *moral* et le point de vue *légal*, pour, derrière ce que *fidèle* signifie pour nous, entrevoir ce que cette épithète veut dire en soi. Toutefois, ne le sait-on pas déjà ? Qui dit « fidèle » dit « inséparable d'ami et de chien¹³ ». Élémentaire. Le meilleur ami d'un homme étant celui qui jamais ne manque à la foi donnée, ce n'est pas pour rien que le chien est dit le meilleur ami de l'homme¹⁴. Cynisme ?

12. Voir « Perceptions et comportements des Français en matière d'aventures extra-conjugales », Ifop pour Gleeden.com, janvier 2014 ; url : http://www.ifop.com/media/poll/2471-1-study_file.pdf. Deux remarques. Premièrement, on ne pourra pas ne pas poser la question de la *fidélité* de ces chiffres au vu d'une autre étude menée six ans plus tôt sur, *grosso modo*, la même population – 804 personnes représentatives de la population hexagonale âgées de 18 ans et plus contre 401 individus âgés de 15 ans et plus – et qui déclare, elle, que 29 % des interrogés admettent avoir déjà été infidèles – Voir « FHM. La Fidélité » ; url : http://www.tns-sofres.com/sites/default/files/040708_infidelite.pdf. Deuxièmement, on ne pourra que s'inscrire en faux contre l'interprétation de ces chiffres voulant que la majorité des sondés affectionnent la fidélité, puisque les raisons pour lesquelles les personnes fidèles sont d'autant plus diverses que non exclusives les unes des autres : 68 % le sont par amour, 55 le sont par respect pour l'autre, 16 par attachement aux valeurs morales ou religieuses, 12 par peur, 10 par manque d'occasion.

13. G. FLAUBERT, *Dictionnaire des idées reçues* (1850-1880), dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. 2, 1936, p. 966. Napoléon Bonaparte lui aurait-il soufflé l'idée, lui qui, à Sainte-Hélène, malmène Madame de Montholon : « Vous n'aimez pas les chiens, Madame ? – Non, Sire. – Si vous n'aimez pas les chiens, vous n'aimez pas la fidélité ; vous n'aimez pas qu'on vous soit fidèle, donc vous n'êtes pas fidèle » – Emmanuel Auguste Dieudonné Marin Joseph de LAS CASES, *Mémorial de Sainte-Hélène, ou journal où se trouve consigné, jour par jour, ce qu'a dit et fait Napoléon durant dix-huit mois*, Paris, Lebègue, 1823, t. 6, p. 210. Ou encore Alexander POPE avant lui : « *Histories are more full of examples of the fidelity of dogs than of friends* » – *Letter to Mr. Cromwell*, 19 octobre 1709, dans *Letters of Mr. Alexander Pope, And Several of his Friends*, Londres, Wright, 1737, p. 53.

14. C'est Voltaire qui l'affirme : « Il semble que la nature ait donné le chien à l'homme pour sa défense et pour son plaisir. C'est de tous les animaux le plus fidèle, c'est le meilleur ami que puisse avoir l'homme » – *Questions sur l'Encyclopédie, par des amateurs*, Genève, Cramer, 1770, art. « Chien », p. 327.

Peut-être bien..., à moins qu'il ne consiste finalement à soutenir que la fidélité conduit fatalement à mener une vie de chien¹⁵.

Être fidèle et le rester

Au vu de notre problème : que dire si *être* fidèle, c'est peu ou prou le *rester*, mais que le *rester* coûte que coûte revient à ne plus l'*être*? La question est donc de savoir s'il nous faut *rester fidèle*. Est-ce à dire que le fait de l'être et, par là même, celui d'avoir à l'être soient hors de tout soupçon? Non. La fidélité étant «la vertu du temps continu¹⁶», en sorte qu'être fidèle signifie le rester puisque rester fidèle, c'est l'être, l'interrogation est entière. La réponse n'en est pas moins nécessaire en vertu de la définition même de la vertu. Si l'*arête* est une *exis*, un *habitus*, bref, une disposition acquise et constante – une *disposition* attendu que c'est par notre attitude que nous en faisons montre, *acquise* attendu que c'est par l'exercice que nous en faisons état, *constante* attendu que c'est par habitude que nous en faisons preuve –, la fidélité, notion qui porte analytiquement en elle celles d'assiduité et de persévérance, n'est rien d'autre. Que les infidèles se consolent : leur manque de fidélité n'est pas dû à un manque de chance voulant que d'aucuns le soient et d'autres pas – *a fortiori* si notre espèce est porteuse d'un «gène de l'infidélité» confirmant l'hypothèse selon laquelle l'adultère pourrait être en partie héréditaire¹⁸... –, mais à un manque d'endurance qu'il n'est jamais trop tard pour combler. C'est qu'il faut entraîner sa mémoire, tout le monde le sait. Sa mémoire? Tout à fait. Parce que «la fidélité est vertu de

15. Et après? Souvenons-nous de celle d'Hachikō, dit justement Chūken («chien fidèle»), chien de race atika célèbre au Japon pour avoir, alors qu'il accompagnait chaque jour son maître à la gare de Shibuya et y retournait chaque soir pour le retrouver, attendu quotidiennement, à l'heure à laquelle son train était censé arriver, son retour après sa mort, et ce jusqu'à la sienne, survenue 9 ans, 9 mois et quinze jours plus tard. On lui a dédié à ce jour quatre statues et deux films. Mais nul besoin de romancer des histoires vraies, ainsi le romancier Eric Knight à partir de son border collie nommée Toots dans *Lassie Come-Home* en 1940, pour souligner la loyauté extrême dont peuvent faire preuve ces animaux.

16. V. JANKÉLÉVITCH, *Traité des vertus. 2. Les Vertus et l'Amour*, Paris/Montréal, Bordas, coll. «Études supérieures», 1968, p. 411.

17. ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, II, 1 et 4.

18. Voir Brendan P. ZIETSCH, L. WESTBERG, P. SANTILLA et P. JERN, «Genetic Analysis of Human Extrapair Mating: Heritability, Between-Sex Correlation, and Receptor Genes for Vasopressin and Oxytocin», *Evolution & Human Behavior*, 2015, vol. 36, n° 2, pp. 130-136.

mémoire, et la mémoire elle-même comme vertu¹⁹», l'infidèle est celui qui oublie l'engagement pris ou, plutôt, celui qui oublie ce qui fait qu'il l'a pris en sorte qu'il le renie²⁰.

On l'aura compris, ne serait-ce encore qu'à demi, « la fidélité n'est pas une valeur parmi d'autres, une vertu parmi d'autres : elle est ce par quoi, ce pour quoi il y a valeurs et vertus » ; ainsi « point de vertu sans fidélité²¹ », donc point de fidélité sans vertu. Voilà pourquoi c'est à bon droit que, sans être souvent de fait, la fidélité est toujours de droit, et il n'y aura, pour l'illustrer, qu'à nous demander si nous pouvons, pour nous tirer d'embarras, donner notre parole avec l'intention de ne pas la tenir. C'est le cas de la fausse promesse dont la question est de savoir si parfois prescrits, l'imposture par laquelle elle commence et le parjure par lequel elle finit ont jamais été permis. Or, comment la maxime de mon action pourrait-elle valoir ici « avec satisfaction » comme « loi universelle (aussi bien pour moi que pour les autres)²² » ? On ne le sait que trop : universalisée, la maxime d'une fausse promesse rendrait aussi « vain (*vergeblich*) » qu'« impossible (*unmöglich*)²³ » toute promesse. Mais laissons le

19. A. COMTE-SPONVILLE, *Petit traité des grandes vertus*, Paris, PUF, coll. « Perspectives critiques », 1995, p. 28.

20. C'est Vladimir Jankélévitch bien sûr qui nous fait nous corriger : « la fidélité est résistance non pas tant à l'oubli (car l'infidèle n'est pas forcément oublieux) qu'à la facile ingratitude, à la versatilité frivole et à l'inclination du reniement [...]. L'infidélité n'est pas l'oubli, mais elle est la trahison – *Traité des vertus. 2. Les Vertus et l'Amour*, p. 411. Ainsi celle de Pierre qui malgré l'assurance qu'il donne à Jésus, l'abandonne – « Et Jésus leur dit : "Tous vous allez succomber, car il est écrit : Je frapperai le pasteur et les brebis seront dispersées. Mais après ma résurrection, je vous précéderai en Galilée." Pierre lui dit : "Même si tous succombent, du moins pas moi !" Jésus lui dit : "En vérité, je te le dis : toi, aujourd'hui, cette nuit même, avant que le coq chante deux fois, tu m'auras renié trois fois." Mais lui reprenait de plus belle : "Dussé-je mourir avec toi, non, je ne te renierai pas." » (Mc, 14, 27-31). Or, nul n'ignore ce qui arriva, encore que Pierre, lui, ne sache pas pourquoi.

21. A. COMTE-SPONVILLE, *Petit traité des grandes vertus*, p. 28.

22. E. KANT, *Grundlegung zur Metaphysik der Sitten* (1785), 1^{re} section, AK 4, 403.

23. Voir *ibid.*, respectivement 1^{re} et 2^e sections, AK 4, 403 et 422 : « il n'y aurait plus à proprement parler de promesse, car il serait vain de déclarer ma volonté concernant mes actions futures à d'autres hommes qui ne croiraient point à cette déclaration ou qui, s'ils y ajoutaient foi étourdiment, me payeraient exactement de la même monnaie » ; « admettre comme une loi universelle que tout homme qui croit être dans le besoin puisse promettre ce qui lui vient à l'idée, avec l'intention de ne pas tenir sa promesse, ce serait même rendre impossible le fait de promettre avec le but qu'on peut se proposer par là, étant donné que personne ne croirait à ce qu'on lui promet ».

conditionnel et restons au présent en revenant sur le boniment par lequel j'entends me sortir d'un mauvais pas. Que fais-je par là ? Je m'engage alors à ne pas tenir mon engagement, à la fois en gageant que cet engagement ne m'engage pas lors même que, par son intermédiaire, non seulement je m'engage envers quelqu'un d'autre, mais j'engage avec moi tous les autres, et en engageant tous les autres à s'engager ainsi que je m'engage, soit sans s'engager aucunement ! On ne l'a pas dit assez : la promesse de Gascon n'en est une en réalité que de nom, car l'idée de promesse s'abîme en elle dans la contradiction.

C'est que toujours la parole donnée appelle la parole tenue qui jamais ne l'est sans fidélité et que toujours la fidélité est due sans qu'aucune trahison ne lève cette obligation. Certes, « quand nous sommes las d'aimer, nous sommes bien aises que l'on devienne infidèle pour nous dégager de notre fidélité²⁴ ». Mais que nous le fassions ne signifie pas que nous le puissions. On ne le croirait pas sans raison : « en effet tout contractant s'engage envers l'autre, non pas absolument, et par une promesse gratuite, mais en vue de ce que celui-ci promet de faire de son côté. De sorte que leurs engagements respectifs sont renfermés l'un dans l'autre, en forme de condition tacite, comme si l'on avait dit formellement : *Je ferai telle ou telle chose, pourvu que de votre côté vous fassiez ce dont nous sommes convenus*. Or il est clair, que tout ce qui est fondé sur une condition, tombe de lui-même dès lors que la condition ne le vérifie pas²⁵. » Quelle faute dans ce raisonnement pourtant si convaincant qu'il commence par parler d'« infidélité (*perfidia*) » pour, justement, qualifier la situation dans laquelle nous tombons « lorsque l'un des contractants ne tient pas sa parole²⁶ » ? Réponse : aucune, si ce n'est peut-être de ne pas préciser qu'« il ne faut pas mêler les idées et confondre le

24. LA ROCHEFOUCAULD, *Maximes*, p. 489.

25. S. VON PUFENDORF, *De jure naturae et gentium libri octo*, Lund, Junghans, 1672, p. 705 : « *Cum enim qui ex pacto aliquid alteri promittit, non absolute et gratis, sed intuitu ejus, quod alter se praestitutum recepit, promiserit ; inde praestationes utriusq ; sibi invicem insunt per modum conditionis ; quasi dictum foret, praestabo, situ praestiteris prius. Jam autem quae conditioni superstruuntur ea non adparente correre constat.* »

26. C'est en tout cas ainsi qu'est ici traduit pour la première fois le mot latin *perfidia*, qui signifie la mauvaise foi – *Le Droit de la nature et des gens, ou Système général des principes les plus importants de la morale, de la jurisprudence et de la politique*, trad. fr. de Jean Barbeyrac, Amsterdam, Schelte, 1706, t. 2, livre V, chap. XI, § 9. 5, p. 90.

domaine du droit naturel avec celui de la morale²⁷ ». De celui-là relève le contrat, de celui-ci la fidélité, et loin que la fidélité se fonde sur le contrat, c'est le contrat qui se fonde sur la fidélité. Si l'infidélité ruine donc le contrat, son constat exalte la fidélité, du moins exhibe sa nécessité, et le manque de quelqu'un à sa parole jamais ne délie quiconque de la sienne²⁸.

La rigueur de cet argument sonnera toutefois bientôt le glas de notre fidélité sans faille... à la fidélité sans faille. Sans doute l'infidélité est-elle une faute moralement, elle qui, juridiquement, dans son cas typique à tout le moins, soit dans le cadre conjugal, a été un crime sous l'Ancien Régime, avant de devenir, au XIX^e siècle, un délit de droit pénal passible d'emprisonnement. Et l'homme le plus ouvert d'esprit n'y changera rien, tant il ne l'est jamais assez pour redorer son blason quand il s'estime trompé. L'amertume de la trahison rappelle de la fidélité l'injonction quoiqu'elle pèse comme une enclume. La bague au doigt, cette corde au cou, ne pèse-t-elle pas de tout son poids pour celui dont la liberté réclame ses ailes? Fidélité chérie, fidélité haïe : tous nous l'exigeons des autres mais transigeons pour nous, car chacun s'y rapporte mais nul ne la supporte. Néanmoins, que nous soyons enclins à faire exception à la règle ne prouve rien plus que le fait que nous la connaissons bien et la reconnaissons. En ce sens, la fidélité est un devoir, et un devoir tel que c'est encore en son nom que nous nous devons de le remplir... ou non. Mais pourquoi non? Parce que tout dépend de ce à quoi ou à qui la fidélité est fidélité. En cas d'accord passé avec autrui, où ira ma fidélité? À celui-là, à celui-ci et, à travers lui, à l'humanité tout entière, ou à moi? Et pourquoi pas à la fidélité? « Fidélité, donc, à la fidélité – et aux degrés différents de fidélité²⁹! » Mais n'est-il pas des cas où il faudra

27. J. G. FICHTE, *Beitrag zur Berichtigung der Urtheile über die Französische Revolution* (1793), chap. 2, GA I,1, 261.

28. Si Fichte l'accorde à Theodor Schmalz qui le défend dans *Das reine Naturrecht* – « Vous me dites : Quand même il mentirait, je ne veux pas être un menteur ; sa mauvaise foi ne doit pas m'enlever ma bonne foi ; je veux tenir loyalement ce que j'ai promis : – et vous faites bien » –, ce n'est précisément qu'à distinguer le juridique du moral : « Ce n'est pas une dette que vous lui payez : vous ne lui devez rien ; c'est un don que vous lui faites. Vous tenez votre promesse, non pour satisfaire à son droit : il n'en avait aucun, mais pour conserver l'estime de vous-même. Il vous importe peu que vous soyez ou non méprisables à ses yeux ; – mais il vous importe beaucoup de ne l'être pas aux vôtres » – *ibid.*

29. A. COMTE-SPONVILLE, *Petit traité des grandes vertus*, p. 32.

faire des choix, tant il serait trop beau qu'à chaque fois, être fidèle équivaille à le rester envers tout le monde ?

Rester fidèle ou l'être

Parce que nul ne verra comment je respecterai la promesse que je fais à autrui si je ne le fais déjà pas quand il s'agit de moi, il sera aisé d'avancer que, comme la charité, fidélité bien ordonnée commence par soi-même. Mais ne retombe-t-on pas là dans l'embarras ? En effet, que la vertu suppose la fidélité – on l'a vu – ne signifie pas que la fidélité ait toutes les vertus – on le verra. Or, puisqu'il ne saurait y avoir de devoir d'une mauvaise chose, la question d'un devoir de fidélité requiert une évaluation de la fidélité sans concession, *a fortiori* lorsque son objet n'est autre que le sujet fidèle lui-même. Reste qu'avant de s'interroger sur le caractère bon ou non de la fidélité, c'est d'abord sa possibilité qu'il faudra questionner. Si la fidélité est « la vertu du Même³⁰ », quelle *virtus* serait la sienne quand tout est différent ? « Les Stoïciens auraient reconnu en elle la *Constantia sapientis*³¹ » dit-on. Allons bon ! La constance du sage ne consiste-t-elle pas à reconnaître l'inconstance du monde, en déclinant la même idée dans les mêmes termes quitte à ne varier que la conjugaison ? Nous lisons ainsi que « nous ne pensons ce que nous voulons, qu'à l'instant que nous le voulons, et changeons comme cet animal qui prend la couleur du lieu où on le couche », de même que « qui y regarde primement ne se trouve guère deux fois en même état. Je donne à mon âme tantôt un visage, tantôt un autre, selon le côté où je la couche³² ». Voici au moins un homme dont le style trahit qu'il a été fidèle à lui-même, c'est-à-dire infidèle, car en même temps « honteux, insolent ; chaste, luxurieux ; bavard, taciturne ; laborieux, délicat ; ingénieux, hébété ; chagrin, débonnaire ; menteur, véritable ; savant, ignorant, et libéral, et avare, et prodigue³³ ».

Que voit-on là ? Réponse : qu'il ne semble pouvoir y avoir qu'*infidélité dans la fidélité*, mais que paraît pouvoir exister une *fidélité dans l'infidélité*.

30. V. JANKÉLÉVITCH, *Traité des vertus. 2. Les Vertus et l'Amour*, p. 411.

31. *Ibid.*, p. 413.

32. MONTAIGNE, *Essais* (1580), Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2004, II, I, « De l'inconstance de nos actions », p. 335.

33. *Ibid.*

S'il ne semble pouvoir y avoir qu'*infidélité dans la fidélité*, c'est que, eu égard à cette inconstance naturelle, la fidélité, à commencer par la fidélité paradigmatique, apparaît contre-nature. On l'affirme, littéralement : « la fidélité perpétuelle en amour est contraire à la nature humaine³⁴ », ou métaphoriquement : « la fidélité n'est pas plus naturelle à l'homme que la cage au tigre³⁵ ». D'où l'infidélité, stratégie dite par certains inscrite dans nos gênes même si son influence est modulée par la culture pour donner le maximum de chances à l'espèce. Homme ou femme, nous ne serions pas tant en quête de plaisir dans nos relations amoureuses que du meilleur partenaire pour assurer notre propre reproduction et, à travers nous, la survie de l'espèce tout entière, la propagation de la vie. On comprendra en ce sens que, s'il favorise bien sûr la cohésion de la société en valorisant l'immobilité, le commandement biblique de fidélité – le fameux septième commandement du Décalogue : « tu ne commettras pas d'adultère³⁶ » – ressortit d'une morale ayant son origine dans la peur de la vie. La fidélité ne serait-elle pas une invention de faibles, qui la présenteraient comme un devoir lors même qu'elle ne serait en fait qu'un instinct de mort ? Du moins, la fidélité ne serait-elle pas une notion de moralistes qui ne considèrent pas l'homme tel qu'il est mais tel qu'ils voudraient qu'il soit ? Il n'y aura qu'à souligner que ceux-là mêmes qui commandent la fidélité doutent au fond de notre capacité à la réaliser. C'est du moins ce que suggèrent les Écritures. La fidélité y est présentée comme l'apanage de Dieu, complémentaire de son amour. Dieu est celui qui promet et qui exécute³⁷. Il est solide comme le roc³⁸, il est « le rocher d'Israël³⁹ ». Ses desseins sont fidèles et se réalisent⁴⁰. Aussi la fidélité n'est-elle pas divine, trop divine ? Car de l'homme, c'est bien l'infidélité que l'*Ancien Testament* souligne constamment,

34. C. FOURIER, *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales. Prospectus et annonce de la découverte* (1807), dans *Œuvres complètes de Ch. Fourier*, Paris, Librairie de l'École sociétaire, 1841, II, 7, p. 215.

35. B. SHAW, cité par André Maurois dans *Lettre ouverte à un jeune homme sur la conduite de la vie*, Paris, Michel, coll. « Lettre ouverte », 1966, p. 106.

36. Ex 20,14.

37. Voir la prophétie des ossements desséchés, Ez 37, 4.

38. Voir Ps 18,3 ; 94, 22.

39. Gn 49,24 ; Es 30, 29.

40. Voir Es 14,24 ; 25,1 ; 55,11.

avec d'ailleurs un pessimisme généralisé des prophètes. Et si l'infidélité définit les païens, elle caractérise aussi le chrétien, incapable de toujours croire et de rendre témoignage, cette infidélité « humaine, trop humaine », étant ainsi opposée à la fidélité de Jésus, le « témoin fidèle⁴¹ », celui qui « est le même hier et aujourd'hui » et qui « le sera à jamais⁴² ». Le chrétien lui-même donc, mais le bourgeois aussi : « l'amour n'est pas opiniâtre dans une tête bourgeoise comme il l'est dans un cœur héroïque : l'attachement et la rupture se font communément et avec grande facilité ; l'intérêt et le dessein de se marier est ce qui règle leur passion. Il n'appartient qu'à ces gens fainéants et fabuleux d'avoir une fidélité à l'épreuve des rigueurs, des absences et des années⁴³. » Vraiment ? Si l'infidélité est constitutive de l'humanité, à la chasser par la porte elle reviendra par la fenêtre, et le devoir de fidélité de ne plus être qu'une modalité du fameux slogan de Jean Duvignaud : « Soyons réalistes, demandons l'impossible. »

Mais si paraît pouvoir exister une *fidélité dans l'infidélité*, c'est que, l'inconstance la plus grande peut cacher la cohérence la plus forte. Relisons la fameuse tirade de Dom Juan à l'initiale de la pièce éponyme de Molière :

Quoi ? Tu veux qu'on se lie à demeurer au premier objet qui nous prend, qu'on renonce au monde pour lui, et qu'on n'ait plus d'yeux pour personne ? La belle chose de vouloir se piquer d'un faux honneur d'être fidèle, de s'ensevelir pour toujours dans une passion, et d'être mort dès sa jeunesse à toutes les autres beautés qui nous peuvent frapper les yeux ! Non, non : la constance n'est bonne que pour des ridicules ; toutes les belles ont droit de nous charmer, et l'avantage d'être rencontrée la première ne doit point dérober aux autres les justes prétentions qu'elles ont toutes sur nos cœurs. Pour moi, la beauté me ravit partout où je la trouve, et je cède facilement à cette douce violence dont elle nous entraîne. J'ai beau être engagé, l'amour que j'ai pour une belle n'engage point mon âme à faire injustice aux autres ; je conserve des yeux pour voir le mérite de toutes, et rends à chacune les hommages et les tributs où la nature nous oblige. Quoi qu'il en soit, je ne puis refuser mon cœur à tout ce que je vois d'aimable ; et dès qu'un beau visage me le demande, si j'en avais dix mille, je les donnerais tous. Les inclinations naissantes, après tout, ont

41. Voir Ap 3,14.

42. He 13,8.

43. A. FURETIÈRE, *Le roman bourgeois*, Paris, De Luyne, 1666, p. 353.

des charmes inexplicables, et tout le plaisir de l'amour est dans le changement⁴⁴.

On connaît la suite : Dom Juan vante la recherche optimale du plaisir puisqu'il s'agit pour lui de capturer de toute chose les agréments en commençant par jouir de leur chasse avant même de leur prise. Mais au regard de l'inconstance dont il est ici question, inconstance qui n'est autre que celle-là même du désir – les intermittences du cœur dira Proust –, c'est bien la fidélité qui est vue comme une attitude fautive en sorte que l'infidélité n'est peut-être pas là où on la croit. Car s'il ne doit pas y avoir d'engagement dans l'amour, produit périssable puisqu'objet d'une consommation fébrile pour Dom Juan, il ne doit pas moins y avoir engagement de l'âme, notre héros restant bien attentif à ce que la sienne ne donne rien et, surtout, ne se donne pas. Insistons-y en rappelant que la fidélité renvoie également, d'ordinaire, à l'attachement d'un animal domestique à son maître. En ce sens, si « la fidélité est la forme la plus noble de la servitude⁴⁵ », le libertin qu'est Dom Juan n'est-il pas le plus fidèle à la liberté, liberté qu'il entend défendre plus que tout en refusant justement de s'aliéner dans quelque engagement ? Et selon le principe bien connu que la meilleure défense c'est l'attaque, n'est-ce pas seulement en enchaînant les autres à son désir qu'il parvient à ne pas se laisser enchaîner ? Car l'essentiel est bien, comme l'entend Sganarelle, « de triompher de la résistance d'une belle personne⁴⁶ », donc de s'en rendre maître pour lire la soumission dans son regard et entrevoir, en creux, sa propre puissance et son indépendance. Dès lors, nul doute qu'en ramenant toujours tout et, surtout, tout un chacun à soi le libertin est un monstre d'égoïsme. Mais cet égoïsme assure la constance même de son inconstance, donc introduit la fidélité au cœur de l'infidélité. On le sait, Dom Juan est un séducteur invétéré. Il ne changera jamais. D'être infidèle aux autres, il reste donc fidèle à lui-même, et son exemple d'illustrer de manière paroxystique le conflit

44. MOLIÈRE, *Dom Juan ou le festin de Pierre* (1682), dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1988, t. 2, acte I, scène 2, p. 35.

45. E. BEAUMONT, *Penséier*, Paris, Grassin, 1966.

46. MOLIÈRE, *Dom Juan*, p. 36.

profond qui semble toujours opposer *l'impératif moral de fidélité à l'autre* et *l'exigence fondamentale de fidélité à soi*. Fondamentale en effet. Avant les infidélités que je peux faire à l'autre, c'est à moi que j'en fais en changeant réellement au fil du temps. Si je suis aujourd'hui le même qu'hier et puis l'être demain alors que je *ne* le suis *pas* car *ne* le suis *plus*, je le dois à ma fidélité à moi-même qui me fait non seulement prendre en compte mais prendre à mon compte le passé, ce passé que je fais *mien*, *mon* passé. Seule cette fidélité me fait être moi.

Dans ces conditions, la légitimation d'un devoir de fidélité se heurte à un dilemme que l'analyse paraît condamnée à approfondir à mesure qu'elle cherche à le résoudre. Tout se passe comme si ces deux figures de la fidélité, la *fidélité aux autres* et la *fidélité à soi*, variaient en proportion inverse. Ainsi perçue, dans le déchirement qu'elle peut impliquer entre moi et autrui lors même qu'elle devrait garantir notre attachement justement, la fidélité s'avère ne pas posséder toutes les vertus. Comment donc, légitimement, l'exiger absolument ?

Fidélité et sincérité

On comprendra qu'à cet idéal rigide de fidélité ait pu être opposé celui, plus fluide, de sincérité – par André Gide notamment. Fidèle à un idéal de chenille, la chenille, qui toujours devient papillon, jamais ne sera pas un papillon sincère... Mais faudra-t-il vraiment choisir ? Si la fidélité est un principe de persévérance, de permanence, donc d'identité, de l'identité se trouve aussi dans la sincérité : l'identité du dit et du pensé, du fait et de l'annoncé, de l'être et du paraître, du sentiment intime et de la conduite extériorisée – et pour cause, la sincérité, étymologiquement, est pureté, absence de mélange puisque *mel sine cura*, « miel sans cire ». Reste qu'aux antipodes de la fidélité, la sincérité, elle, semble autoriser la remise en question et, bientôt, l'abandon, la conversion. D'où leur opposition. *Quid* du militant aujourd'hui déçu, du conjoint qui n'aime plus ou du prêtre désormais athée convaincu ? Leur faut-il partir ou rester ? Partir par sincérité ? Mais leur sincérité survivrait-elle à leur abjuration ? Rester par fidélité ? Mais leur fidélité n'est-elle plus que simulation ? Sans doute l'individu préférera-t-il la sincérité et la société, elle, la

fidélité – aspirant à l'aventure et à la spontanéité, l'individu est plus enclin à suivre les libres mouvements de l'esprit et du cœur quand, veillant à l'intérêt du groupe, donc à l'ordre et à la sécurité, la société cherche d'abord à garantir contrats et signatures. Mais l'individu vit en société en sorte que c'est en chacun de nous que la double exigence de fidélité et de sincérité peut apparaître contradictoire. « Nous voilà enfermés dans le dilemme de la fidélité et de la sincérité », soit celui d'« une fidélité intemporelle qui, divergeant sans cesse davantage d'avec notre vérité intérieure, devient toujours plus anachronique, plus retardataire et plus insincère » et d'« une sincérité contrepointée minute par minute à l'instant qui passe » et dont « la rançon », « le prix à payer », est « le parjure et la continuelle apostasie⁴⁷ ». N'en sommes-nous pas revenus plutôt à notre précédent conflit, celui de la fidélité à autrui et de la fidélité à soi désormais requalifiées ? Mais peut-on seulement faire aussi bon marché des concepts ? Normalement, la fidélité se trouve dans l'intervalle, la sincérité dans l'instant. Même entendue comme fidélité à soi, quelle fidélité *en soi* serait donc la sincérité ?

Une chose est sûre, au-delà du dilemme auquel nous confronte le changement – celui des personnes comme celui des mots –, un devoir de fidélité absolue n'a aucun sens puisqu'il nie la fidélité elle-même. Être fidèle au sens d'un « j'y suis, j'y reste », être fidèle ou, donc, le rester fait reculer la fidélité⁴⁸ car arriver la trahison, que je me trahisse moi ou que je trahisse les autres. La fidélité s'abîme donc dans un jeu de faux-semblants dont cette énigme nous régale : « Plus je sais bien tromper, et plus je suis fidèle. / Plus je suis infidèle et plus on me chérit⁴⁹. » Est-ce à dire que je ne doive pas rester fidèle, donc que je ne doive pas l'être ? Pas nécessairement. Après tout, peut-être est-ce cette équivalence, dont l'évidence nous a d'abord séduits, qui nous trompe finalement. Assurément, il n'y pas de meilleure façon de tuer la

47. V. JANKÉLÉVITCH, *Traité des vertus. 2. Les Vertus et l'Amour*, p. 460.

48. Remarquons qu'en latin, *restare* a pour premier sens « s'arrêter », « rester en arrière ». Or, nul doute que nous allons de l'avant, le dicton l'assurant : « qui n'avance pas recule ».

49. P. PELLISSON-FONTANIER, *Énigme, dont le mot est le Miroir*, dans *Ceuvres diverses*, Paris, Didot, 1735, t. 1, p. 211.

fidélité que de vouloir la sauver à tout prix. Ainsi, se forcer à continuer à aimer quelqu'un pour lequel on ne ressent plus rien est, plus que contradictoire, contreproductif. Contradictoire parce qu'une obligation d'aimer, du moins d'aimer pathologiquement et non pas seulement pratiquement, est insensée. Contreproductif parce que l'effort que cela nous demande laissera forcément transparaître notre duplicité. Le soupçon se lèvera dans l'esprit d'autrui et l'infidélité augmentera, par une comédie partagée et une vengeance assumée. On le sait : « un soupçon d'infidélité / Fait quelquefois une infidèle⁵⁰ ». Aussi est-ce pour ne passer les bornes mêmes de la moralité que le devoir de fidélité comporte certaines limites. Logique. La promesse de fidélité en comporte aussi, dont il ne faut être dupe.

On ne peut promettre des actes, mais non des sentiments, car ceux-ci sont involontaires. Qui promet à l'autre de l'aimer toujours ou de le haïr toujours ou de lui être toujours fidèle promet quelque chose qui n'est pas en son pouvoir ; ce qu'il peut pourtant promettre, ce sont de ces actes qui sont d'ordinaire, sans doute, des suites de l'amour, de la haine, de la fidélité, mais peuvent aussi bien découler d'autres motifs. La promesse de toujours aimer quelqu'un signifie donc : aussi longtemps que je t'aimerai, je te le témoignerai par des actes d'amour ; si je ne t'aime plus, tu n'en continueras pas moins à être de ma part l'objet de tels actes, quoique pour d'autres motifs : de sorte qu'il persistera dans la tête de nos semblables l'illusion que l'amour demeure inchangé et pareil à lui-même. – On promet donc la continuité des apparences de l'amour lorsque, sans s'aveugler soi-même, on jure à quelqu'un un éternel amour⁵¹.

Faudrait-il croire que les apparences de l'amour valent mieux que l'apparence de la fidélité ? Assurément, l'essentiel restant, non pas de rester fidèle, mais que la fidélité reste ce qu'elle est. En ce sens, reconnaissons que, quels que soient ses défauts, l'infidélité s'avère la condition de possibilité d'une fidélité authentique. Souvenons-nous de ces vers : « Cher Charleval, alors en vérité / Je crois qu'il fut une femme fidèle ; / Mais comme quoi ne l'aurait-elle été ? / Elle

50. A.-L. LE BRUN, cité par Cartier de Saint-Philip, *Le Je Ne Sai Quoi*, La Haye, 1723, t. 1, p. 228.

51. F. NIETZSCHE, *Menschliches, Allzumenschliches. Ein Buch für freie Geister* (1878), I, § 58, KSA 2, 76.

n'avait qu'un seul homme avec elle⁵². » Or, de même que la fidélité physique n'empêche pas l'infidélité psychique, l'infidélité physique n'interdit pas la fidélité psychique. Par où il faut conclure que l'infidélité ne contrevient pas toujours à la moralité. En d'autres termes, et selon un paradoxe massif, il arrive que cette trahison qu'est l'infidélité ne soit pas une trahison de la fidélité. Mais quand ?

Quand, précisément, nous choisissons la sincérité plutôt que la fidélité. C'est-à-dire ? Souvent finalement, pour ne pas dire tout le temps. Forcément, « à l'être que nous avons le plus aimé, nous ne sommes pas si fidèles qu'à nous-mêmes⁵³ ». Cependant, la chose n'est-elle pas facile ? Rien n'est moins sûr. Il est vrai que lorsque la sincérité devient l'alibi de la faiblesse éhontée et de l'égoïsme le plus grossier, renoncer à la fidélité pour la lui préférer est « facile ». Il est à craindre, si seule nous guide la spontanéité, qu'une telle sincérité ne soit que lâcheté, « un désir de se dédommager de ses défauts, et de les diminuer même par le mérite de les avouer⁵⁴ ». Pourquoi ? Parce que nous nous laisserons aller à nos pulsions, nos impulsions et qu'il est tout sauf certain que le moi des passions que nous subissons soit au fond plus nous que le moi de la volonté que nous construisons. En quoi ce personnage des *Mille et une nuits* ayant obtenu de son génie la faculté de satisfaire ses moindres désirs au moment même de leur surgissement et qui, en une seule journée, fit mourir sa femme et ses enfants que pourtant il adorait serait-il fidèle, même à lui-même ? « Que d'enfants, si le regard pouvait féconder ! Que de morts, s'il pouvait tuer ! Les rues seraient pleines de cadavres et de femmes grosses⁵⁵ ». Aussi méfions-nous de nous. Mais à le faire, ne devrions-nous pas nous méfier aussi de la sincérité ? Et nous voici reconduit, de la fidélité à soi, à la fidélité à l'autre, certains repliant celle-là sur celle-ci non sans ce paradoxe voulant que la fidélité vraie à soi soit celle qui

52. J.-F. SARASIN, *À Monsieur de Charleval*, dans *Œuvres de M. Sarasin*, Rouen, Courbé, 1658, p. 61.

53. M. PROUST, *À la recherche du temps perdu*, vol. 7, *Le temps retrouvé* (1927), Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1992, p. 203.

54. LA ROCHEFOUCAULD, *Réflexions diverses*, dans *Œuvres complètes*, p. 510.

55. P. VALÉRY, *Tel quel*, dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1960, t. 2, p. 508.

s'ouvre au bien d'autrui, si bien qu'être fidèle revient toujours à se quitter soi-même pour aller vers celui devant lequel je dois répondre de mon engagement envers lui⁵⁶. Ou alors on voudra maintenir la sincérité en soulignant que, si seule nous guide la vérité, elle pourra être loyauté. Car qui sait *vraiment* ce qu'il veut et, en particulier, ce qu'il veut être par-dessus tout, saura exprimer, non pas ses désirs, mais cette volonté qui lui confère son unité, sa constance, sa permanence, et où, justement, disparaît le conflit entre fidélité et sincérité. Il n'y a donc pas d'infidélité véritable de la part de celui qui est *véritablement* fidèle au moi de la volonté et de la raison, au moi de la vocation.

Pas d'infidélité véritable, même chez celui qui se détourne de son ami et en vient à le critiquer? Et bien non. On songe bien sûr à Aristote vis-à-vis de Platon, tant on se souviendra du fameux : « vérité et amitié nous sont chères l'une et l'autre, mais c'est pour nous un devoir sacré d'accorder la préférence à la vérité⁵⁷ ». N'est-ce pas là une trahison caractérisée? Et bien non. C'est au contraire le plus beau gage de fidélité du disciple à son maître. Car qu'est-ce qu'Aristote a appris de Platon? Le souci de la vérité au point qu'il a voulu y consacrer sa vie. Or, c'est ce même souci de la vérité qui le fait s'opposer à lui. Comprenons alors que la fidélité vraie est fidélité non à la lettre

56. Ainsi V. JANKÉLÉVITCH, *Traité des vertus. 2. Les Vertus et l'Amour*, p. 412 : « la fidélité est la vertu du temps, mais ce n'est pas au temps qu'elle est fidèle, c'est à quelqu'un! L'Autre est son intention transitive. Le regret ne regrette pas le regret, mais la chose regrettée; ni l'espérance n'espère l'espoir mais elle espère la chose espérée : de même le fidèle n'est pas fidèle à la chose espérée, ni à soi, mais à l'aimé. » Mais c'est là déjà la position de Gabriel Marcel qui, après avoir prévenu que sauf à se faire « une ombre de la fidélité, une contrainte peut-être coupable et mensongère à laquelle l'âme se soumet », « la fidélité n'est jamais fidélité à soi-même », mais toujours ce qui, quand un engagement est pris et bien pris – donc quand « l'âme qui le contracte » est « *compos sui* et se déclare telle devant elle-même (sans se ménager la possibilité d'alléguer ultérieurement qu'elle s'était trompée) » –, « se réfère » justement à cette « *prise* » – *Être et avoir*, Paris, Aubier-Montaigne, coll. « Philosophie de l'esprit », 1935, p. 76 et 64 –, conclut qu'« il n'y a donc en réalité aucune raison valable de penser que la fidélité à soi-même soit plus intelligible que la fidélité à autrui et présente par rapport à elle une véritable priorité. C'est bien plutôt l'inverse qui est vrai : je suis sans doute moins immédiatement présent à moi-même que ne l'est celui auquel j'ai donné ma foi » – *Homo viator. Prolégomènes à une métaphysique de l'espérance*, Paris, Aubier-Montaigne, coll. « Philosophie de l'esprit », 1944, p. 182.

57. ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, trad. fr. de Jules Tricot (1959), Paris, Vrin, 1997, I, 4, 1096 a 15-17.

mais à l'esprit. C'est en restant à l'Académie qu'Aristote trahirait Platon. Bref, « sois donc ami sincère ou sincère ennemi ; / Et ne reste pas traître et fidèle à demi⁵⁸. » Et pour être fidèle à l'esprit même de la fidélité, force est d'admettre finalement que certains revirements, certaines conversions ne sont pas de réelles trahisons mais, sous la lumière de la sincérité, des gages de notre bonne foi, des preuves de notre profonde fidélité.

Christophe Perrin

Université Catholique de Louvain –
Institut Supérieur de Philosophie

58. Victor HUGO, *Cromwell* (1827), dans *Théâtre complet*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1963, t. 1, acte I, scène 1, p. 466.